LE COURRIER DE L'OUEST

VOLUME VI. EDMONTON JEUDI, 10 NOVEMBRE, 1910. NUMERO 6

NOUVELLES REGIONALES

GLEICHEN, Alta.

Notre curé, le R. P. Simonin, O. M. I. est actuellement en France, où il passe d'heureuses vacances auprès de sa vieille mère, de deux frères Oblats comme lui et d'une soeur Religieuse de la Sainte Famille.

Le R. P. Lépine, O.M.I., succède au R. P. Simonin dans ses fonctions de curé de la paroisse.

Le R. P. Lépine, qui a assisté aux débuts de la paroisse de Gleichen, ne dissimule pas son étonnement des progrès accomplis durant les deux dernières années.

Vendredi soir la première d'une série de parties de cartes, organisées par les dames de l'église St. Victor, avait lieu à la demeure de M. Beaupré. Un grand nombre de personnes assistaient à cette réunion qui a remporté le plus vif succès.

Le premier prix des dames fut gagné par Mlle Alda Pinder.

M. Hall remporta le prix attribué aux hommes.

La soirée se termina par des chants très bien interprétés par des artistes locaux.

Nous mentionnerons particulièrement le duo chanté par Mme et Melle Brosseau.

Un excellent souper fut servi; après quoi le R. P. Lépine remercia tous les assistants et l'on se sépara en se promettant de ne pas manquer la partie prochaine.

Des félicitations particulières sont dues pour le succès de cette soirée à Mme Beaupré et à Melle Gibbons.

La recette au profit de l'église s'est montée à $ 35.

VEGREVILLE, Alta.

Le bazar annuel organisé à l'occasion du Jour d'Actions de grâces, par les dames de l'église St. Martin a remporté un vrai succès lundi et mardi de la semaine dernière.

Les divers comptoirs étaient chargés d'un grand nombre d'objets agréables ou utiles et les acheteurs firent dignement leur devoir.

Les vendeuses excellèrent à vendre leurs articles le plus rapidement possible, l'émulation entre elles fit de véritables prodiges.

Le diner servi le mardi soir obtint un bon succès également.

Le total des recettes pour les deux jours se monta à $503.25.

La loterie contribua également au divertissement de la foule.

Les heureux gagnants furent: Mmes D. Gillies, T. Charlebois; Milles M. McAlister, M. Stanton; MM. Dr Couillard, Dr Gagnon, de St. Paul de Métis, A. E. Jennings, T. Ostigny, A. Poulin et J. McAllister.

Les organisatrices désirent offrir leurs chaleureux remerciements à tous ceux qui ont contribué de quelque façon que ce soit au succès du bazar annuel.

VEILLETTE, Alta.

La moisson est excellente à Veillette, et dans la région et malgré quelques légères gelées le grain n'a pas eu à souffrir, le rendement est bon et nos fermiers se déclarent complètement satisfaits.

Les légumes—les pommes de terres et les oignons particulièrement—ont donné un rendement énorme.

Les fermiers ont fait beaucoup de foin et de nombreuses prairies naturelles n'ont pas été fauchées.

Beaucoup de colons des localités environnantes sont venus faire leurs foins dans notre région.

MM. Geo. et Willie Veillette ont fait à eux deux 136 tonnes de foin.

La température est idéale pour la saison et permet encore beaucoup de travaux du dehors.

—Nos enfants sont enchantés de ce que l'école ait commencé depuis deux semaines. L'institutrice est Mlle Grace Hutchison de Lafond.

Les colons arrivent chaque jour; cette semaine six nouveaux homesteads ont été pris. Il est regrettable que les Canadiens-français ne se dirigent pas plus nombreux vers notre excellente région.

ST. PAUL, Alta.

Les battages sont presque complètement achevés et nous pouvons donner une moyenne de rendement pour chaque localité.

Nous parlerons surtout de l'orge et de l'avoine, car la culture du blé est encore peu répandue dans notre région ;cependant le blé récolté a donné un rendement excellent et le grain est de bonne qualité: Voici les moyennes de rendement à l'acre:

Duvernay et Brosseau: avoine 25 minots.

St. Paul, St. Edouard, St. Vincent, avoine 35 minots.

Moose Lake, avoine d'excellente qualité, 40 minots.

Naturellement les chiffres cidessus sont une moyenne et quelques fermiers ont obtenu des rendements supérieurs.

L'orge, dans toute la région, a donné un rendement supérieur d'au moins 10 minots à l'acre; à celui de l'an dernier; et le grain est de toute première qualité.

MM. Racicot, Lapierre et W. Pépin, commerçants de St. Paul, sont revenus d'un voyage d'affaires à Edmonton.

—Mme McLeod et M. Marcotte étaient de passage ici la semaine dernière, en route pour Moose Lake.

—M. Alf. Bussiaux est parti pour passer les mois d'hiver dans le Sud.

—M. Eug. Raoul, représentant du "Canadien-Français" de Winnipeg était de passage ici, dans l'intérêt de son journal.

Nous souhaitons que M. Raoul réussisse à intéresser nos compatriotes à sa revue, car l'oeuvre des journaux canadiens-français de l'Ouest est digne d'un vif encouragement.

—M. W. Cloutier vient de louer l'hôtel St. Paul à M. W. Brunelle. Homme très actif et entreprenant, M. Brunelle conservera l'excellente clientèle de l'hôtel qu'il vient de louer.

Nous lui souhaitons bon succès.

—M. A. Poisson, restaurateur, a ouvert une salle de billard, dans le même local, M. Benoit installera son salon de coiffure.

Nos concitoyens se feront un devoir d'encourager ces deux entreprenants jeunes gens.

—M. James Brady, agent des Terres est installé avec sa famille dans sa jolie résidence située un peu en dehors du village.

—Les familles de MM. Létourneau, Meunier et Hurtebise sont installées au village pour les mois d'hiver.

—La famille du Dr. Gagnon vient d'arriver de Montréal et s'installera dans l'un des élégants cottages de M. Hopkins.

—M. Montambault ,arpenteur, vient de partir pour le nord avec une équipe d'hommes.

GRAVELBOURG, Sask.

Tout dernièrement des agents de la Compagnie du C. N. R. venaient visiter la région dans le but de s'assurer des avantages offerts pour la construction de voies ferrées.

Ces Messieurs furent émerveillés des progrès accomplis dans un pays désert il y a deux ans à peine.

Nous pouvons être assurés que leur rapport nous sera en tous points favorable.

Mme A. Rémillard doit partir prochainement pour aller passer l'hiver dans sa famille à Holyoke Mass.

La police montée stationnée au village, vient de recevoir l'ordre de faire respecter la loi du repos dominical en exigeant la fermeture des magasins durant la journée du dimanche.

Jusqu'ici les magasins étaient régulièrement ouverts ce jour-là, ce qui était d'ailleurs d'une grande commodité pour les fermiers éloignés du village.

Nous avons eu environ deux pouces de neige lundi dernier.

Les anciens nous prédisent un hiver rigoureux.

Nous souhaitons qu'ils se trompent dans leur prophétie.

CAUSERIE DE LA SEMAINE

BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES.

Il y a quelques mois, dans un article sur le développement de la langue française, je préconisais dans ces colonnes l'établissement de bibliothèques populaires et je souhaitais que les prêtres, dans chaque paroisse, prissent l'initiative de ce mouvement.

J'ignorais alors que cette oeuvre avait été commencée, à Edmonton même, par les soins du R. P. Cozanet, vicaire de la paroisse St. Joachim. Depuis deux ans, en effet, une bibliothèque bilingue est installée au presbytère de la 10eme rue et son seul tort était d'être inconnue de la presque totalité du public auquel elle est destinée.

Dimanche dernier, le R. P. Naessens a donné à cette oeuvre la publicité qui lui manquait et a fait ressortir la nécessité de lire, le danger de trop lire et le mal de lire ce qui n'est pas sain.

Le but poursuivi par les prêtres, en fondant des bibliothèques paroissiales, est en effet plus élevé que celui que j'avais moi-même en vue, l'expansion et la connaissance approfondie de la langue française. Grandir les âmes, telle est la mission du prêtre, et rien ne peut mieux servir ce but qu'une bibliothèque bien comprise.

Car nos esprits sont ce que l'éducation les fait et l'éducation ne résulte pas seulement des leçons et des conseils qu'on nous donne; mais elle est la formation incessante de l'esprit par tout ce qui le frappe, par le contact des événements et par celui des personnes. Or quel contact plus intime peut-il y avoir que celui des deux pensées de l'auteur et de celui qui le lit?

L'auteur est un maître que nous choisissons librement et que nous sommes par là même plus disposés à écouter et à croire. A notre insu, nous modelons nos pensées sur les siennes, nos sentiments sur les siens; nous croyons ce qu'il croit, nous jugeons comme il juge, nous aimons ce qu'il aime; il nous fait entrer avec lui dans son atmosphère morale. Dis-moi qui tu hantes, et je te dirai qui tu es,—dit le proverbe. C'est plus vrai encore de nos silencieux amis que sont les livres, que des compagnons que nous fréquentons dans la rue: Dis-moi ce que tu lis et je te dirai qui tu es.

Oui, notre esprit prend l'habitude de se maintenir dans les hauteurs où nous le promenons d'ordinaire. Si nous le promenons dans la fange, il y reste sali; comme un oiseau qui s'ébattrait dans la boue et qui, les ailes engluées, deviendrait incapable de s'élever vers les cieux.

Il faut bien s'entendre toutefois sur le genre de lectures propres à conserver à l'esprit sa simplicité, sa candeur et sa droiture. Parce que la bibliothèque en question est l'oeuvre de prêtres, il ne faut pas croire et le R.P. Naessens a bien tenu à mettre ce point en lumière) qu'elle est uniquement composée de livres pieux, de vies de saints, etc. Je ne sais même pas s'il y a des livres de ce genre; en tous cas, la bibliothèque contient principalement des ouvrages d'histoire, des romans et des oeuvres analogues.

Car, ce qui rend un livre moralisant, ce n'est pas les sujets qu'il traite, mais la manière dont ces sujets sont traités. Les pièces de théâtre sont moralisantes, les romans, les poésies, les chansons, les contes le sont aussi, tout autant qu'un sermon, quand ils veulent l'être.

Le prêtre dira dans son sermon: mes frères, le vol est un péché le meurtre est un crime abominable et vous en serez tôt ou tard punis.

Et les bons écrivains, dans leurs romans ou leurs pièces en nous faisant assister aux luttes des passions,à l'épanouissement des vertus, à la perpétration des crimes, nous font sentir de quel côté est le bien et nous inspirent le dégoût du mal.

Des écrivains pernicieux, en traitant les mêmes sujets, s'efforceraient de tourner la vertu en ridicule et de nous faire admirer le triomphe, du vice,

Alors ce serait le sermon à l'envers, c'est comme si on prêchait: tuez, volez, riez des vertus et bafouez l'innocence.

Voilà pourquoi un livre, pour être bon, n'a nullement besoin de revêtir une forme religieuse ou sanctifiante; et pourquoi aussi un livre, sous les allures les plus suaves, peut être infiniment pernicieux.

Par là, on se rend compte de la vigilance qui doit présider chez les parents au choix des livres qu'ils mettent dans les mains de leurs enfants. La bibliothèque paroissiale sera une source où l'on pourra puiser sans inquiétude. Je me permets de faire de la réclame pour cette oeuvre, sans la moindre réticence, quoique je n'y aie pas été invité. Mais j'y vois une oeuvre désintéressée et propre à élever les âmes, et je dis, avec la devise du bon vieux collège où j'ai été élevé: Excelsior!—Toujours plus haut!

SYLVUS.

OUVERTURE DE LA SESSION PARLEMENTAIRE D'ALBERTA

La deuxième session du deuxième parlement d'Alberta ouvre aujourd'hui, jeudi.

Une des premières matières sur lesquelles sera appelée l'attention de la Chambre est le rapport de la commission royale sur la Cie Alberta & Great Waterways Ry.

Il est difficile de prévoir encore quel développement atteindront les débats à ce sujet et quelle solution interviendra comme conclusion.

Au nombre des mesures intéressantes qui seront prochainement déposées sur le bureau de la Chambre, nous citerons la demande d'incorporation de l'Université de Calgary qui fait présager de vifs débats.

Il est possible également que la discussion soit ouverte sur la question du collège d'Agriculture provincial.

Le nouveau cabinet se présente devant la Chambre incomplet, contrairement aux prévisions générales. Le premier-ministre, lors de la composition de son cabinet avait en effet annoncé son intention de remplir à bref délai les sièges laissés vacants par la démission des Hon. P. E. Lessard et W. A. Buchanan.

On ne sait encore la date à laquelle ces nominations seront faites.

L'ELECTION DE DRUMMOND-ARTHABASCA

A la surprise générale le candidat nationaliste est élu.—Ce que disent les journaux.

Victoriaville, Qué., 4. — M. Gilbert, candidat nationaliste dans le comté de Drummond et Arthabasca a été élu par une majorité d'environ 200 voix sur le candidat libéral, M. Perrault.

Ce résultat d'une campagne électorale acharnée a provoqué un étonnement général.

Tous les journaux publient de longs commentaires sur cette élection. Un fait particulièrement digne de remarque est que l'élément anglais du comté a voté en faveur du candidat anti-impérialiste.

Voici quelques commentaires que cette élection suggère au "Canada" l'organe libéral ayant pris la part la plus active à la campagne:

L'élection de M. Gilbert, hier, dans les comtés de Drummond et Arthabasca a été une surprise, autant pour les nationalistes, qui s'avouaient battus, que pour les libéraux qui ne doutaient pas de la victoire.

C'est un de ces revirements de l'électorat qu'il est difficile d'apprécier au lendemain même de la lutte, parce qu'on ne peut pas se rendre exactement compte des causes qui les ont produits:

Il est une chose certaine cependant, c'est que les appels aux préjugés lancés par les nationalistes ont eu un effet décisif.

Ils ont représenté la loi de la marine aux cultivateurs de Drummond et Arthabasca, comme une mesure néfaste qui leur coûterait le sang de leurs enfants, qui leur imposerait, dans quelques années, une taxe directe de $25 par tête, de $200 par famille. Ils ont ainsi mis en jeu les sentiments paternels et les intérêts des cultivateurs, le souci de leur bien-être.

Ces appels ont été évidemment entendus et ont soulevé de forts préjugés que nos amis n'ont pas eu le temps de déraciner.

COURS DES CEREALES

Winnipeg, 9. — Les cours des céréales—au comptant — cotés en Bourse de Winnipeg sont les suivants:

Blé. — No 1 northern 90c; No. 2, northern, 87; No. 3, northern, 83 1-2; No 4 81; No 5, 74 1-2; No 6 69.

Avoine. — No C.W. 33 7-8; No 3, 31 3-4; "Extra feed" No 1, 32.

Orge. — No 3, 46; No 4, 38.

Lin. — No. 1, N. W. 2.45.

400 MILLES DE VOIES FERREES

LA NEIGE ARRETE LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION.

La chute de neige de lundi dernier qui fait présager un hiver précoce a été le signal d'un arrêt presque complet des travaux de construction de voies ferrées dans la province.

De partout on annonce que les chantiers ferment et que les chevaux sont dirigés sur leurs quartiers d'hiver.

Etant donnée la rareté du fourrage dans le sud presque tous les chevaux seront hivernés dans la région comprise entre Edmonton et Red Deer.

Environ 400 milles de voies ferrées ont été construits cette année.

NOUVEAU DELEGUE APOSTOLIQUE.

Mgr Stagni succèdera à Mgr Sbaretti au Canada.

—Un cablogramme de Rome annonce que Mgr Stagni, archevêque d'Aquila, vient d'être nommé délégué apostolique au Canada, en remplacement de Mgr Donato Sbaretti.

Le nouveau délégué arriverait à Ottawa très prochainement et entrerait aussitôt dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.

Chronique Locale

LES COMMISSAIRES DE L'ECOLE SEPAREE.

Les commissaires de l'école séparée dont les fonctions prennent fin cette année sont MM. J. H. Picard, président, W. Gariépy et J. Collisson.

Durant l'année, la commission scolaire a fait l'achat de trois lots, rue Kinistino et d'un lot, quatrième rue pour servir de terrain de jeux à l'usage des enfants de l'école.

FAITS DIVERS.

Le superbe bureau de poste d'Edmonton, situé avenue McDougall, terminé depuis de longs mois, vient enfin d'être ouvert au public.

Lundi dernier, pour la première fois, les citoyens eurent le plaisir de gravir les marches de granit du nouvel édifice et de pénétrer dans un hall majestueux pour aller chercher leur correspondance—ce qui fut d'ailleurs un changement radical pour eux...

Le nouvel édifice, qui a coûté environ $300,000, est installé très modernement et l'on prévoit qu'il suffira amplement aux besoins de notre ville jusqu'à ce que celle-ci atteigne une population de 100,000 âmes...

La vente aux enchères de terres d'écoles qui a eu lieu lundi dernier à Edmonton a produit une somme totale de $26,950.

Le prix le plus faible fut $7 l'acre—la mise à prix; le prix le plus élevé obtenu fut $130 l'acre pour un quart de section situé au bord du lac Wabamun, à proximité de la ligne du G. T. P.

Ce quart de section est, paraît-il, un emplacement idéal pour lancer une ville d'eau.

Il est fortement question de substituer un pont au "subway" proposé pour franchir la voie ferrée du C. P. R. entre la Neuvième et la Dixième rue, Avenue Jasper.

M. F. W. Peters, assistant du vice-président de la Compagnie était à Edmonton au début de la semaine pour étudier ce nouveau projet.

Ajoutons que la construction d'un pont rencontre l'approbation générale du public qui craint qu'un "subway" n'arrête le développement commercial de l'avenue Jasper.

Mardi dernier, M. Jos Beauchamp, ex-propriétaire de l'hôtel International, s'est rendu acquéreur de l'hôtel Windsor, l'un des plus importants hôtels d'Edmonton.

Les personnes qui désireraient se procurer le Compte-rendu officiel du XXIe Congrès Eucharistique pourront s'adresser à M. Emile Tessier. Ce Compte-rendu comprendra: Le récit détaillé des fêtes avec tous les discours de circonstance; les travaux et rapports de la section française et ceux de la section anglaise; la conférence de Mgr. Touchet, évêque d'Orléans, sur Jeanne d'Arc; un fort volume in-octavo, orné de nombreuses gravures et portraits au prix de $2. broché et $3 relié.

Edson, 9. — M. Andrew Laidlaw, membre de la Compagnie Jasper Park Collieries qui possède d'immenses terrains carbonifères dans l'Ouest, déclare que dès le printemps prochain plusieurs centaines d'hommes seront occupés à l'ouverture des mines.

Des travaux préléminaires importants seront effectués dès cet hiver. La Cie espère pouvoir extraire plusieurs centaines de tonnes de combustible par jour à partir du mois de mai.

AU STARLAND.

Un programme extraordinaire

La direction du populaire théâtre de vues animées annonce pour mercredi et jeudi de la semaine prochaine un "film" sensationnel des événements sportifs de la saison.

Nous mentionnerons tout particulièrement la joute entre les équipes Philadelphia Athletics et Chicago Cubs pour le championnat du monde de Base Ball.

Personne ne manquera cette vue sensationnelle.

CHANGEMENT D'HORAIRE DU TRAIN DE MORINVILLE.

Nous informons nos lecteurs de la région nord d'Edmonton que la Compagnie du C. N. R. vient de changer l'horaire du train faisant le service d'Edmonton à Morinville.

Le nouvel horaire est le suivant:

Départ d'Edmonton les lundi, mercredi et vendredi à 8 h ½ du matin.

Départ de Morinville à 3h de l'après-midi.

L'EMPRISONNEMENT DES ENFANTS.

Tout dernièrement avait lieu à Washington, E.U., un congrès international des Prisons, auquel les principaux pays du monde étaient représentés.

La province d'Alberta avait elle-même un délégué dans la personne de M. R. B. Chadwick.

D'après les déclarations faites par ce dernier à son retour de la capitale des Etats-Unis, le Congrès s'est spécialement occupé de la question d'emprisonnement des enfants et les méthodes actuelles ont été violemment dénoncées au point de vue moral.

La punition par l'emprisonnement des enfants doit viser surtout à la régénérescence morale; on doit moins punir que corriger, chez les jeunes détenus, le vice précocement développé. Le système français de répression du mal chez les enfants a fait l'objet d'une attention spéciale de la part des délégués.

La conclusion unanime des travaux présentés sur ce sujet a été qu'en matière criminelle, l'on doit surtout s'attacher à prévenir.

On peut légitimement espérer que le Congrès récent de Washington aura contribué dans une large mesure à faire saisir le danger que comporte l'emprisonnement non raisonné des enfants, qui, loin de les améliorer, ne sert au contraire qu'à les ancrer plus profondément dans le vice.

FEUILLETON DU "COURRIER DE L'OUEST

La Maison de Burgau

No. 40

Pendant longtemps, elle pleura tout bas cherchant un moyen d'apaiser Jean et de le fléchir. A l'heure du lunch qu'allait servir Célia-Jane, Jean rentra au salon Monique maîtrisa ses larmes et alla à lui ,elle balbutia.Jean, je vous en prie...

Elle avait l'air si doux. si aimante, si fidèle. Il lui demanda pardon de sa rudesse, il accepta avec un mélange de tristesse et de bonté la soumision que lui fit Monique, mais elle sentit bien que dans l'esprit de Jean, c'était lui qui pardonnait et que ce pardon, bien que sincère, lui avait été difficile.

XVI

En sortant de table, Monique se rendit à Ridge pour prendre quelques dispositions que Jean jugeait utiles. Quand elle eut achevé sa mission elle entra dans la chapelle catholique. Elle pria. Ce projet de fuite, qu'elle avait d'abord accepté et favorisé de tout son pouvoir, lui paraissait terrifiant au moment de l'exécution. Jean était à Blackhorn dans une demi-sécurité et, de son propre accord, il allait tout compromettre et tout sacrifier. Elle passa devant la cure et vit le desservant qui promenait dans son pauvre jardinet sa vieille mère impotente. Combien Monique aurait voulu recevoir les conseils et les encouragements d'un ministre de sa religion! Jean, qui tenait àce qu'elle observât toutes les pratiques de sa foi, s'était opposé à ce qu'elle confiât à un autre une part de leur propre danger. Il avait raison ocmme toujours.

Dès que Célia-Jane, requise au château pour un service supplé mentaire, fut sortie du pavillon Monique et Jean se mirent en route. Si les circonstances leur paraissaient bonnes, ils ne reviendraient pas, car sir Bear et tous ses fils devaient partir le soir même pour passer deux jours dans une île distante de quelques milles ou un ami leur offrait le bénéfice de grandes pêches. Les fugitifs s'avançaient hardiment dans une nouvelle direction. Mais cette fois le couloir était étroit ténébreux. L'état de ce chemin confirmait les dires de Monique. L'air devenait plus rare. Les tempes de la jeune femme battaient; tantôt elle luttait contre l'étouffement, tantôt elle s'imaginait sentir sur son visage le souffle vivifiant de la mer. Jean s'arrêta; elle s'arrêta aussi et tressaillit de surprise au contact d'une boiserie.

Elle allait attirer l'attention de son mari, elle n'en eut pas le temps. On peut dire que la rencontre est heureuse et que cela se trouve à merveille, dit la voix lente et ironique de Josiah si près d'eux, que Josiah lui -même ne pouvait être que dans leur immédiat voisinage.

Les mots s'était glacés sur les lèvres de la jeune fille qui fit un pas en avant avec l'idée confuse de protéger Jean, de persuader à ceux qui le menaçaient qu'elle était là toute seule, qu'il n'y avait qu'elle à punir.

Mais déjà une autre voix répondait;- Nous aiderons à la coincidence; mais j'avoue que nous avons les bonnes cartes, disait sir Bear. Et Monique s'expliqua sa méprise. En croyant s'éloigner du pavillon, ils n'avaient fait que tourner à peu près dans le même cercle; leur chemin les avaient ramenés près d'un appartement du château, peut-être près du bureaude sir Bear dont ce couloir ne devait être séparé que par u cloison, car le son des voix était parfaitement distinct.

Sir Bear et ses fils n'étaient pas encore partis pour leur île. un incident les avaient retenus et ils étaient tous là, causant en bonne intelligence. J'espère, dit Malcolm, que nous n'allons pas nous laisser ennuyer par des requêtes comme celle dont nous gratifie le père Etienne.

—Quand il aura vu lord Jean ainsi qu'il le demande, en sera-t-il plus avancé; remarqua Jack.

—Mais nous, fit Malcolm, nous aurons eu à subir les mines éplorées et les questions saugrenues du visiteur. Je ne vois pas, après tout pourquoi nous gardons une telle charge; Jean serait aussi bien dans une bonne maison de santé: sa présence rend une partie du château inhabitable. Allez donc recevoir.

—Malçolm voudrait donner des galas pour egayer les esprits de sa lady, interrompit Frank.

—Lord Jean restera où il est; tout autre arrangement est inadmissible, comme mon fils Josiah Bear vous l'a dit si bien, déclara sir Bear avec une conviction d'autant plus méritoire que Josiah Bear, son fils, n'avait pas encore ouvert la bouche sur ce sujet. Il me semble que nous sommes de bons tuteurs et que lord Jean n'a pas à se plaindre de nous.

—N'a plus à se plaindre, intercala Josiah.

—Nous l'avons entouré de soins, nous lui avons fait épouser une femme qui est le modèle des soeurs de charité.

—Parce qu'il fallait que Jean fut marié pour hériter de lord Archibald, dit encore cet estimable jeune homme, si amoureux de la vérité. Mais lady Monique prend son rôle trop à coeur et lord Jean mettrait de l'obstination à ne pas guérir.

—Que voulez-vous dire, Josiah? Est-ce que lady Monique vous paraîtrait sur la voie du succès?

—Si elle y était, dit Josiah, il faudra couper cette voie au plus vite et très net, voilà tout.

Ses frères eurent un mouvement brusque.

—Il le faudrait! répéta Josiah martelant ces mots. Nous en sommes là. Ce n'est pas notre faute ni la sienne si, après être judicieusement tombé malade, Jean se guérit mal à propos. Quelqu'un de vous peut-il nier ce que j'avance?

Ils se turent.

—Vous nous contez de pures balivernes, grommela Malcolm avec humeur, et vous ne m'avez pas répondu. Est-il fou ou ne l'est-il pas? S'il est fou, qu'on l'enferme ailleurs que sous nos yeux.

—S'il ne l'est pas? fit Josiah d'une voix incisive.

Et Jean sentit la main de Monique devenir toute froide dans la sienne.

Au bout d'un instant, les Burgau continuèrent l'entretien sur un ton plus pacifique. Ils discutèrent un à un les articles du testament de lord Archibald, puis, sous la dictée de Josiah, sir Bear envoya au père Etienne une fin de non-recevoir appuyée de considérants fort catégoriques. Enfin ils levèrent la séance et s'en allèrent regretter autre part la partie de pêche que leur avait fait manquer la lettre du père Etienne.

—Venez, dit Jean à Monique. Rentrons.

Mais elle ne voulait pas rentrer, elle ne voulait pas retourner au pavillon après ce qu'elle avait entendu. Elle ne réfléchissait pas, elle ne raisonnait plus, elle se disait que la vie de Jean était en péril. Elle n'obéit qu'à une injonction formelle de son mari.

Quand ils se retrouvèrent dans le salon de l'Etranger, elle regarda avec un sombre abattement ces meubles, ces objets qu'elle avait espéré ne plus revoir.

L'apparition de Célia-Jane rompit le profond silence.

—Mylady est fatiguée, malade dit la servante sans laisser paraître qu'elle n'eût rien remarqué.

Et elle emmena la jeune femme comme si elle eût été sa mère.

—Vous aviez peur pour moi, Mona, lui dit affectueusement son mari. Et puis autre chose vous faisait hésiter et pleurer. Mais vous auriez dû vous en ouvrir à moi, je vous aurais rassurée. Je n'oublie pas que nous sommes unis par une religion qui n'est pas la vôtre, Monique, avouez donc.

Monique baissa la tête, il touchait à un thème trop douloureux pour elle.

—Monique, je ne voulais pas vous aimer d'un amour lâche, vous lier à moi avant d'être certain que vous ne m'aimiez pas seulement par pitié. Mais vous m'avez prouvé hier...

—En doutiez-vous encore? dit-elle souriante et affligée.

—Vous acceptiez cette situation pour ne pas ajouter à mes chagrins et à mes soucis. Mais Monique, la religion qui a béni notre mariage n'est pas non plus la mienne. Et cette bénédiction n'est pas plus définitivement valable à mes yeux qu'aux vôtres.

Elle eut un cri léger et doux, un cri d'oiseau perdu qui retrouve son nid.

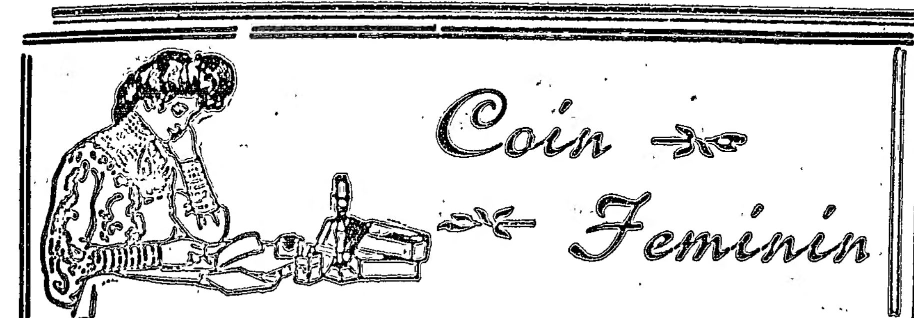
—Oui, chère Monique, votre mari est catholique comme vous ...depuis bien des années, presque depuis mon départ d'Angleterre. Je voulais tous les jours vous l'apprendre, mais vous évitiez ce sujet avec tant de répugnance. Comment n'avez-vous pas compris que rien n'entravait notre affection parce que nos âmes étaient unies dans la même *foi?*

Elle répéta: "dans la même foi..." avec un indicible bonheur.

Cette similitude de leurs croyances la comblait de joie, lui serait un baume qui la rendrait forte. Et puis la constance de son courage avait achevé de convaincre Jean et aucun nuage ne s'élèverait plus entre eux.

—Le père Etienne, l'ami dont je vous ai souvent parlé, ne pouvait rien pour me rendre ma liberté ou ma fortune, mais il peut me donner mieux que tout cela, puisqu'il a le droit de vous attacher indissolublement à moi. Je suis décidé à lui écrire.

(A suivre.)



CHRONIQUE

Il vient de m'arriver la mésaventure la plus désagréable qui puisse atteindre une chroniqueuse. Au moment de mettre sous enveloppe mon article, je m'aperçois de sa disparition!

Ai-je glissé ces pages dans mes livres? mes paperasses? J'en tr'ouvre, en vain, des livres fermés depuis longtemps; j'exhume des manuscrits datant de mon adolescence; je fouille dans les petites boites mystérieuses où dorment les lettres jaunies. Rien.

Si. Une montée de souvenirs. Et le but de cette chasse énervante disparait.

Quelle nostalgie troublante ramène nos esprits vers les ans révolus et nous invite à revivre, atténuées, les minutes pendant lesquelles nous avons souffert affreusement ou jouis éperdument?

De l'amas des souvenirs, une ombre se détache, indécise d'abord, une clarté l'enveloppe, la baigne: la voici au premier plan si intense que dans un mouvement reflexe les mains se tendent... Mais, les revenants sont faits d'une poussière que le moindre attouchement volatilise. C'est doigts joints et reueillie que l'on assiste à la procession des souvenirs. Ils défilent d'un pas lent, rien ne les presse, ils ont toute la vie pour passer et repasser sous nos yeux. Des voiles bleus ou roses les drapent; qui sait, cependant quels rictus horribles les voiles peuvent cacher?

Quelques-uns, francs et sincères, s'avancent visage nu, yeux clairs; le cercle de joie dont ils sont le centre s'épand en ondes mouvantes. Oh! ceux-là combien il leur est aisé de reprendre notre coeur! Mais, il en est qui vont tristement penchés, encapuchonnés de deuil comme ces pénitents du Midi. Leur pas glisse, feutré, et les conduit sûrement au plus sensible. Ceux-ci empoignent, déchirent et nous laissent prostrées.

—Et mes feuillets? Mes feuillets qui contenaient la plus jolie chronique que j'eusse jamais écrite?

Pousser la malchance jusqu'à ne plus se souvenir de la première ligne! Et n'avoir que quelques minutes pour découvrir un sujet!

Qui a pu dérober ces pages? J'y songe! Menou, ma chatte rousse, qui affectionne se caresser au soleil sur ma table à écrire; Darky, peut-être, mon beau Terreneuve, qui, dès sa prime enfance, manifesta un amour immodéré pour la littérature. Que de livres il dévora! Il est bon de dire que son premier berceau, une feuille de journal, influa sur son jeune cerveau.

En désespoir de cause, je fais donc comparaître Darky et Menou. Et bien entendu, dans leur langage de chien et de chat, chacun proteste de son innocence. Et me voici avancée autant qu'auparavant.

Les minutes passent. Une idée lumineuse m'éblouit: faire sauter ma chronique.

Pourquoi, à la même seconde, de certaines prunelles vert pâle que la contrariété fonce, me fontelles changer de résolution?

Monsieur le rédacteur en chef, c'est votre faute, si je livre nos lectrices ce griffonnage à la hâte.

MAGALI.

CAUSERIE DE CORDON ROSE

Mamans, il nous faut organiser les bonnes soirées d'hiver que les petits aiment parce que le rire semble facile dans l'atmosphère tiède, qu'instinctivement leur jeune sensibilité recherche.

Madame, toute fraiche en date, vous qui n'avez encore que Lui à environner de vos soins et de votre sollicitude, voici l'hiver, les soirées intimes: tournant dangereux pour votre bonheur tout neuf si vous ne savez afficher votre personnalité.

Cordon-Rose, direz-vous, sort de ses attributions. Et, dites-moi, n'est-ce point encore la défense du foyer que de prêcher l'organisation pratique, rationnelle, de ces veillées d'hiver qui rapprochent et sembleraient fort ennuyeuses si une maman ou une jeune femme n'y jetait l'éclair joyeux d'une gourmandise apprêtée en secret, le charme délicieux d'une conversation facile et enjouée.

Une maitresse de maison soucieuse du bien-être des siens fixera l'heure du souper à une heure convenable pour tous, pas trop tardive afin que les plus petits puissent y assister. Rien de meilleur pour le coeur de l'enfant, sa formation sentimentale—je dirai même morale—que sa participation à la vie familiale. Au contact des ainés, son intelligence se développe, son observation s'éveille, les "pourquoi" jaillissent.

Bébé est roi et chacun se reconnait son humble sujet.

Après souper, la maman reprend le sceptre. Les plus petits couchés, elle organise le travail pour les grands. Quelques ouvrages de couture pour les fillettes; si l'on ne peut occuper les doigts des garçons, on requiert leur bonne volonté pour la lecture à haute voix.

Un peu avant le coucher, la maman fait servir une friandise. Il est de petites gâteries qui ne coûtent que quelques sous et donnent une bonne somme de plaisir. C'est placer de la tendresse à gros intérêts.

Mamans, laissez-moi plaider, aujourd'hui, pour les veillées des petits. Faites épanouir en joie ces petites natures que l'isolement concentrerait. Mais, est-il nécessaire de plaider cette cause?

CORDON-ROSE.

L'AEROPLANE ET LE ROMAN

Nous assistons à une heure magnifique de notre destinée que l'on relatera plus tard, et ce geste, le plus hardi sans doute de l'homme dont resteront stupéfaits les génération de l'avenir, nous commençons de nous y habituer, nous n'en sommes plus assez émerveillés peut-être. Cela s'accomplit au milieu d'une agitation constante, dans des compétitions d'intérêts sociaux et individuels qui nous laissent mal libres de notre jugement; enfin, la permanence et la répétition de ces vols, leur ampleur augmentée, leur durée prolongée, les obstacles franchis, les altitudes atteintes, tout concourt à nous blaser, si j'ose dire, et en tout cas ne nous permet bientôt plus de nous étonner. Et cependant rien n'en est plus digne si nous voulons bien y réfléchir.

Nous ne connaissons pas encore les conséquences de cette vulgarisation des aéroplanes et nous ne pouvons préjuger des révolutions qu'ils vont apporter dans nos habitudes. Nous n'osons dire jusqu'où nous serons touchés dans nous-mêmes par ce mode de locomotion, qui semble prêter à notre nature un nouvel attribut, mais nous nous sentons à un tournant de la route, prêts à découvrir des horizons insoupçonnés.

En entrant dans nos moeurs, l'aéroplane entre du même coup dan le roman: s'il est un mode de notre vie de demain, il va devenir le compagnon de nos aventures. Sans doute, Jules Verne avait habitué ses lecteurs au merveilleux scientifique; pour son imagination vigoureuse, qui de son paisible cabinet d'études d'Amiens s'élançait dans la poursuite vertigineuse de ses héros à travers la terre et même hors de la terre, rien n'était plus simple que de leur laisser prendre leur vol et de les porter jusqu'à la lune. Mais nous savions en lisant ces récits, auxquels nous refusions la valeur d'une anticipation, que tout cela restait une belle féerie sans plus.

Or, voilà qu'il n'en est plus de même; nous avons vu, et les plus incrédules hier s'inclinent aujourd'hui devant le fait. Mettre alors un aéroplane dans un roman ce n'est plus taquiner la chimère, mais serrer de près la réalité: c'est être naturaliste par quelque côté.

Il y a déjà toute une littérature romanesque qui a exploité ces élément récent d'émotion, et les aéroplanes, dans quelques livres, ont servi des intrigues hasardeuses. Mais les voici au seuil du roman d'observation, ils vont y entrer comme est entré l'automobile. Il est aujourd'hui naturel que les personnages d'un récit montent dans une 40 H.P. comme autrefois dans un simple coupé, et une bonne description des "Acacias" à onze heures ne peutplus se passer de l'évocation des automobiles: elles font partie du paysage.

Il en sera de même des aéroplanes demain; tout uniment, l'amoureux prendra son biplan ou son monoplan pour aller diner chez sa fiancée: il débarquera après un raid de deux cents kilomètres en une heure et demie, tout enveloppé de toile et encachonné, sur la pelouse qui précède le château, comme, au temps où écrivait Jules Sandeau, le jeune seigneur descendait de cheval à la première marche du perron. De même l'amoureux désespéré cherchera l'oubli dans un vol lointain.

X.

LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1905 — Hebdomadaire

Publié à Edmonton, Canada, par la Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. Bureaux et ateliers, 654 douxième rue. Tel. 1675.

ABONNEMENTS:—Edmonton, livraison à domicile, $1.50 par an; Canada, $1.00 par an; Etats-Unis, $1.50; Europe, $2.00 L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Toute irrégularité dans la réception du journal, doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la somme de cinq cents et de l'ancienne adresse. Adressez toute communication au: Courrier de l'Ouest, Tiroir 98, Edmonton, Canada.



JEUDI, 10 NOVEMBRE, 1910.

UNE ENTREPRISE NATIONALE

Le chemin de fer de la Baie d'Hudson et le rapport de M. Butler

Le dernier "livre bleu" publié par le ministère des chemins de fer canadiens contient un fort intéressant rapport de M. A. Butler, ingénieur-en-chef du ministère, sur le projet de construction de la voie ferrée reliant les prairies de l'Ouest à la Baie d'Hudson.

Au moment où plus que jamais, cette gigantesque entreprise nationale fait couler des flots d'encre dans la presse canadienne, le rapport de M. Butler vient à point pour confirmer chez les fermiers de l'Ouest l'opinion que la nouvelle voie ferrée sera un facteur important de prospérité pour eux, en même temps qu'elle contribuera dans une large mesure à redoubler l'activité commerciale des centres tributaires.

En dépit du fait que, selon toute vraisemblance, la question sera de nouveau portée à la tribune de la Chambre fédérale, au cours de la session prochaine, on peut néanmoins avancer en toute sureté que le projet a cessé d'être un article de programme politique pour entrer dans la phase pratique de réalisation.

M. Butler affirme dans son rapport que la région tributaire de la nouvelle voie ferrée—qu'il situe à l'ouest d'une ligne tirée de Dauphin à Weyburn—est égale en surface aux Dakotas, au Minnesota, au Wisconsin, au Nebraska et à l'Iowa, états ayant une population totale de 10 millions avec une longueur approximative de 50,000 milles de voies ferrées.

M. Butler prétend, non sans raison, que le territoire canadien "mille carré pour mille carré" est au moins aussi fertile et susceptible d'un développement agricole semblable.

Pas plus en cela que sous le rapport du trafic possible de la voie ferrée de la baie d'Hudson, le distingué expert ne saurait être taxé d'exagération.

L'une des statistiques, particulièrement intéressantes pour tous ceux qui s'intéressent à la prospérité de la classe agricole, et celle relative à l'économie réalisée sur le prix de transport des céréales.

M. Butler estime un gain net de 5 cents par minot de blé. Sur une expédition probable de 128,000,000, de minots en 60 jours de la récolte à la fermeture de la la navigation, le gain total serait de $6.400.000!

$6.400.000 versés au profit individuel des producteurs au lieu d'aller s'entasser dans le coffre-fort de quelque puissante compagnie de transport, voilà, n'est-il pas vrai, de quoi faire réfléchir les adversaires du projet, s'il s'en trouve parmi les fermiers de l'Ouest?...

Le coût de la construction d'une telle ligne n'a pas encore été envisagé par M. Butler. En attendant qu'il nous communique son opinion à ce sujet, qui ne saurait manquer d'être accueillie avec grand intérêt on peut noter, à titre documentaire, qu'une estimation récente de $15,000,000 n'a pas rencontré de démenti formel dans le camp de l'opposition au projet.

Cette somme a déjà été couverte amplement par le produit de la vente des terres fédérales de l'Ouest spécialement affecté à ce but.

Un paragraphe fort intéressant également du rapport de M. Butler est celui qu'il consacre au "trafic de retour" des navires employés à l'exportation du grain.

M. Butler estime que le charbon provenant des mines de Nouvelle-Ecosse trouverait un immense débouché dans l'Ouest canadien.

Grâce à l'économie du transport maritime, une tonne de charbon amenée par la baie d'Hudson, de Halifax à Saskatoon, reviendrait à environ $3.75 dans cette dernière ville.

Ce prix de revient d'une tonne de combustible de Nouvelle-Ecosse étant exactement celui d'une tonne de charbon expédiée d'Edmonton à Saskatoon, il résulterait forcément une baisse appréciable dans le prix du charbon fournit par les mines de l'Ouest.

La valeur économique inestimable de la voie ferrée de la baie d'Hudson incline fortement en faveur de la construction, de la possession et de l'exploitation par le gouvernement fédéral.

On ne peut relever de divergences d'opinion à ce sujet chez aucun des journaux ralliés à cette magnifique conception.

Le contrôle gouvernemental seul peut sauvegarder les intérêts des fermiers en rendant impossibles les taux abusifs ou le despotisme, sous quelque forme que ce soit, d'une compagnie privée.

La ligne étant payée exclusivement par le produit de la vente des terres de l'Ouest, qu'elle contribuera à mettre en valeur, on ne peut redouter de voir les finances fédérales être engagées dans une entreprise hasardeuse, et d'ailleurs les manoeuvres de longue main opérées par la Compagnie du C.N.R., pour obtenir le contrôle de cette ligne, expriment suffisamment l'assurance que ce sera, en même qu'une oeuvre sociale, une entreprise financière avantageuse.

ETATS-UNIS ET CANADA

Ouverture des négociations commerciales

Selon une déclaration faite par l'hon. M. Fielding, les négociations commerciales, entre le Canada et les Etats-Unis, demeurées à l'état stationnaire depuis le printemps dernier ont été reprises samedi, à Ottawa.

La commission américaine est composée de MM. Pepper, l'un des représentants des Etats-Unis à la dernière conférence, Henry M. Hyot, ancien avocat général actuellement Conseiller d'Etat et J. G. Foster, consul général des Etats-Unis à Ottawa.

La commission canadienne est composée de MM. Fielding et Patterson.

Le texte officiel de la question mise à l'étude est "étude de l'amélioration des relations commerciales entre les Etats-Unis et le Canada."

Il est peu aisé de définir avec quelque chance d'exactitude les propositions qui seront échangées au cours des premières conférences.

Les question relatives aux modifications éventuelles à apporter aux tarifs douaniers seront évidemment discutées à huis-clos et jusqu'à ce qu'un accord définitif ait été obtenu ou qu'une décision soit prise dans un sens ou dans un autre, on ne s'attend pas à ce que des déclarations précises soient faites par l'une ou l'autre des commissions.

Il est probable toutefois que la conférence ouverte samedi à Ottawa revêtera le caractère d'une conversation générale où l'on examinera sur quels points particuliers du commerce entre les deux pays des échanges plus libres pourraient être obtenus avec avantage réciproque, sans nuire aux principes généraux qui sont à la base de la politique économique et financière de l'un et de l'autre pays.

Le gouvernement canadien n'a nulle intention de faire le sacrifice de l'un quelconque des intérêts canadiens, ni de diminuer en aucune façon la politique libérale de préférence à l'égard de la Grande Bretagne. Mais, en même temps, on convient que la situation économique actuelle résultant du tarif douanier, offre plusieurs anomalies dont la suppression mettrait notre commerce sur une base meilleure et plus avantageuse.

Pour les matières premières, par exemple, et pour les produits naturels, il est certain que des échanges plus libres, seraient évidemment avantageux aux consommateurs comme aux exportateurs, tant au Canada qu'aux Etats-Unis et ce "sera là le principe général dont s'inspireront les négociations."

Ni d'un côté ni de l'autre il n'a été fait jusqu'ici de proposition détaillée.

En réalité, la question tout entière est encore exactement au même point qu'au moment où MM. Fielding et Knox, le printemps dernier, ont échangé des notes dans lesquelles ils déclaraient que la question d'un commerce plus libre pourrait être avantageusement discutée à une date ultérieure.

Le gouvernement du Canada est prêt à discuter courtoisement avec le gouvernement américain les propositions du président Taft relatives à l'amélioration réciproque du commerce des deux pays.

On considère que les besoins des Etats-Unis et la situation économique avantageuse du Canada, se rencontrent de telle façon qu'il en résultera un arrangement commercial qui ne saurait être que profitable au Canada. Ce serait donc une erreur politique que de négliger cette occasion.

Il est probable qu'une nouvelle conférence aura lieu la semaine prochaine et, d'ici là, les propositions préliminaires, qui auront permis de tâter le terrain, seront discutées dans le sein des gouvernements respectifs, à Ottawa et à Washington.

Plus tard, le secrétaire d'Etat, M. Knox, prendra personnellement part aux conférences.

Il est peu probable que l'on puisse arriver à une entente définitive avant le nouvel an, et, de toute façon, l'accord, quand il sera établi, devra être soumis à la ratification du parlement.

LA REVUE DE LA SEMAINE

L'immigration française au Canada.

La "Revue française de l'Etranger et des Colonies" public, dans son numéro d'octobre, le tableau suivant de l'immigration française au Canada.

Immigration totale pour l'année 1909-1910, 1727 personnes (hommes 903; femmes 453; enfants âgés de moins de quatorze ans 371). Cette immigration se répartit comme suit pour chaque province:

Provinces maritimes	265
Québec	703
Ontario	133
Manitoba	244
Saskatchewan	198
Alberta	131
Colombie Britannique	53

La "Revue" fait remarquer qu'en dépit de la propagande active faite en France par le bureau d'immigration canadien de Paris, "la France ne participe pas même pour un centième à l'immigration étrangère du Canada, tandis qu'elle envoie aux Etats-Unis, pays de race et de langue, dissemblables, un nombre bien plus élevé d'émigrants."

Il y a là une particularité dont les causes seraient fort longues à expliquer.

Celle qui nous semble la mieux fondée réside dans l'ancienneté du courant d'immigration établi entre la France et les Etats-Unis.

L'immigration française au Canada est chose toute récente; il faut attendre plusieurs années avant de voir un plus grand nombre de paysans français se déraciner peu à peu de leur sol et prendre le chemin du Canada ou des leurs, personnellement connus, auront fondé un établissement prospère.

Ainsi que l'expliquait excellemment Marc Sauvalle dans son article sur l'émigration française, que nous publiions dans notre dernier numéro, cette émigration se rattache à des particularités ethniques qui la font différer totalement de l'immigration des autres peuples européens.

Prétendre la provoquer par les moyens employés pour attirer les colons allemands ou russes, est faire totalement fausse route et s'exposer à de durs mécomptes.

L'immigration française au Canada suivra une progression naturelle à mesure que les colons établis seront plus nombreux.

La réclame organisée par le bureau d'immigration de Paris peut donner des résultats excellents en répandant une connaissance plus approfondie du pays, de ses ressources, de ses avantages; malgré cela le gros du contingent annuel sera toujours recruté par la propagande individuelle—la plus efficace de toutes—faite par les colons établis dans le pays.

Les journaux canadiens, qui font un grief à la propagande, faite par le gouvernement en France, de l'immigration restreinte qui nous vient des vieilles provinces françaises, font preuve d'une connaissance imparfaite de la question.

Le dernier "meeting" d'aviation à Belmont Park a causé des froissements tels, entre les concurrents et les directeurs de l'"Aero Club of America," que les aviateurs européens, à leur retour chez eux, demanderont que l'on rejette l'affiliation de l'organisation américaine à la Fédération Internationale des aviateurs qui, de fait, contrôle tous les sports aériens dans le monde.

Les griefs sont nombreux; on peut dire, même, qu'ils ont été constants et aggravés tous les jours, au cours des épreuves.

Les règles de l'Internationale ont été, d'après la plupart des concurrents, volontairement et grossièrement ignorées; les conditions étaient si subitement et si arbitrairement modifiées, que les aviateurs en étaient tout désorientés. Enfin.- et nous en passons on se plaint amèrement de la facon dont on a organisé, non seulement la course autour de la statue de la Liberté, mais encore la grande épreuve pour la coupe Gordon-Bennett, dont White est sorti vainqueur, grâce à l'accident qui a failli coûter la vie à Leblanc.

Cette antipathie motivée des concurrents du Belmont Park s'est violemment manifestée au lendemain du "meeting", lorsque les aviateurs protestataires ont refusé d'assister au dîner d'honneur de l'Aéro-Club, préférant accepter l'invitation de M. J. Armstrong Drexel, l'un de leurs co-concurrents. Celui-ci, d'ailleurs a bien compris qu'il ne lui restait, après cela, qu'une chose à faire: donner sa démission comme membre du club. Et il l'a faite, dans une lettre où il dit aux directeurs qu'ils manquent absolument de probité sportive!

Comment se terminera ce grave conflit entre les conquérants de l'air? Nous le saurons lorsque l'Internationale aura parlé.

Disons, en terminant, que les directeurs de l'"Aero Club of América" possèdent la plus grande partie des intérêts dans l'exploitation des machines Wright, et que l'espèce d'absolutisme dont ils sont ainsi investis, en matière d'aviation, en Amérique, n'est pas étrangère à la dispute.



COUVENT STE. ANNE

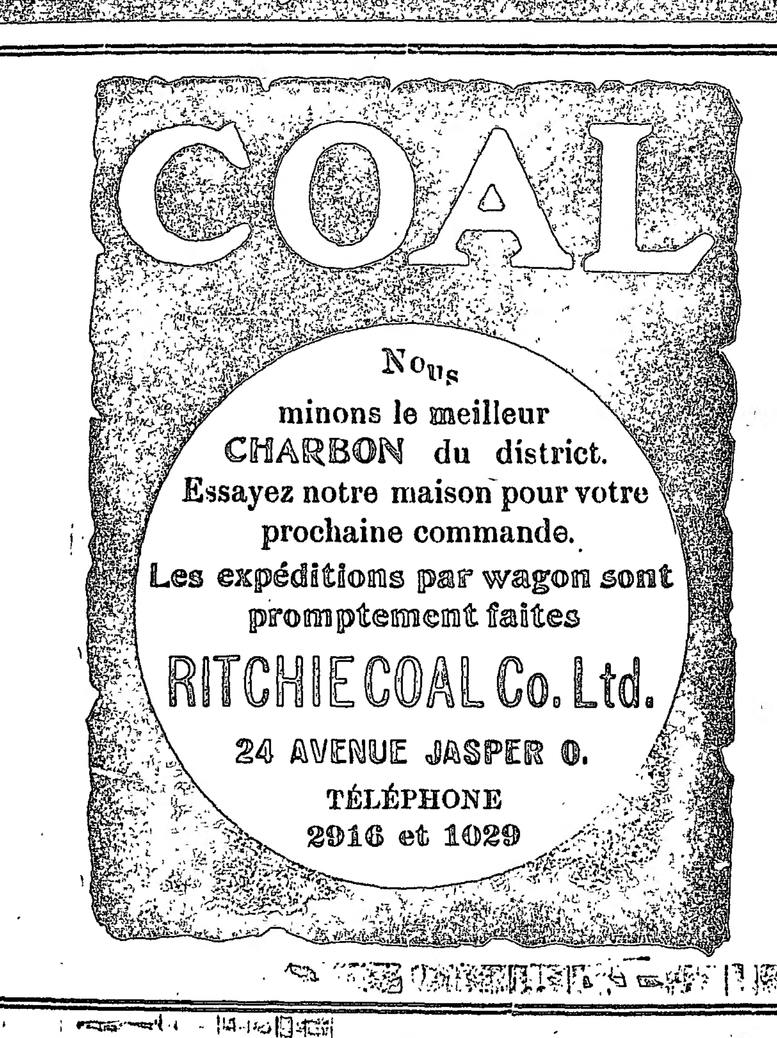
Paroisse de l' Est Edmonton Alta

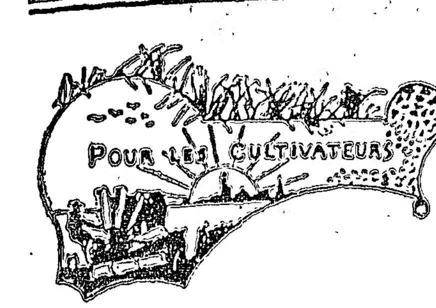
Rue Picard, Edmonton, Alta.

Ce couvent n'est ouvert que depuis le mois de janvier, seulement et c'est déja un pensionnat trés florissant.

Les dortoirs, qui semblaient amplement suffisants lors de la construction du couvent, deviendront bientôt insuffisants, aussi les parents désirant faire bénéficier leurs enfants d'une excellente instruction anglaise et francaise seront ils bien avisés en faisant une demande immédiate.

S'adresser à la Rev. Mere Superieure.





Chronique Agricole

LE PRIX DU BLE.

C'est une question qui intéresse tout le monde, depuis le spéculateur sans scrupule, toujours à l'affut d'un coup de bourse; depuis le boursier organisant un "corner," jusqu'au plus humble consommateur qui paie au jour le jour le pain dont se nourrissent lui et sa famille.

Nous n'entendons pas faire ici un traité sur le rôle que joue le pain de froment dans l'alimentation domestique. C'est une question d'intérêt purement commercial qui se pose, pour l'heure, et la voici: Dans l'état actuel des choses, le gouvernement canadien doit-il favoriser l'exportation en Europe du blé qui croît et murit sur nos terres? Ne serait-il pas plus avantageux pour lui de favoriser l'exportation aux Etats-Unis?

Les Etats-Unis produisent du blé en quantités beaucoup plus considérables que le Canada; ils viennent en deuxième lieu—immédiatement après la Russie—sur la liste des pays producteurs de blé—mais la consommation locale absorbe presque en entier la production du territoire national. Il est vrai que les Etats-Unis exportent du blé; mais ils en importent aussi, et comme pays exportateur ils sont surpassés par nos provinces de l'Ouest dont la moitié des produits passe par les ports américains.

Les agriculteurs du Nord-Ouest canadien voudraient démontrer au gouvernement fédéral que le blé se vend plus cher, dans le Dakota-Nord, par exemple, qu'au Manitoba et dans les autres provinces de l'Ouest canadien. Un jour que le blé se vendait à Cartwright, Man.,— affirme-t-on,—91 cents le minot, il se vendait le même jour $1.02 à Hansboro, N.D., c'est-à-dire à onze milles au sud de la frontière internationale. C'était une différence de 12 à 13 cents au détriment de l'agriculteur canadien.

Les chiffres ci-dessus sont fournis par une délégation de cultivateurs de l'Ouest venue à Ottawa pour rencontrer les ministres féderaux au sujet des négociations entamées avec les Etats-Unis en vue de la conclusion d'un traité de réciprocité commerciale. Ils semblent à peu près exacts, car samedi dernier le blé No 1 du nord se vendait $1.04 1-2 à Minnéapolis, tandis qu'il était coté à 94 3-4c à Winnipeg.

Mais qu'est-ce que cela veut dire?

Les cultivateurs de l'Ouest pensent-ils qu'un traité de réciprocité leur donnerait accès à un marché où leur blé obtiendrait dix ou douze cents de plus par minot? Il serait dangereux d'entretenir une pareille illusion.

Le prix du blé se fixe à Londres, surtout, et il est basé sur la demande du marché britannique. Le prix indiqué plus haut, offert à Minnéapolis, était plus élevé que le prix d'exportation; il avait été établi à la suite de circonstances locales qui avaient causé une sorte de disette temporaire et provoqué une hausse anormale.

Ce n'est pas tous les ans que les récoltes manquent dans l'Ouest américain.

Qu'adviendrait-il si le surplus d'une récolte extraordinaire dans l'Ouest canadien était admis en franchise aux Etats-Unis?

Les prix du marché de Minnéapolis tomberaient tout de suite au niveau des prix d'exportation, et l'agriculteur canadien n'en retirerait pas plus de profit qu'il n'en retire aujourd'hui de ses récoltes. Seulement, les cultivateurs des Etats de l'Ouest américain verraient baisser les prix de leurs céréales au-dessous des cotes normales pour les produits de même classe.

L'agriculteur canadien désire-t-il obtenir pour ses produits un prix plus élevé que le prix d'exportation? Il n'a qu'une chose à faire—et c'est ce qui a été fait aux Etats-Unis: qu'il contribue à la création d'un marché local—indigène, si on préfère employer ce terme.

Cette idée à l'air un peu burlesque, mais elle n'en est pas moins juste. Sait-on que le beurre et le fromage canadiens. se vendent souvent en Angleterre même à meilleur compte qu'au Canada?

A-t-on oublié les périodes de grandes crises pendant lesquelles on faisait venir de Londres ou de Liverpool du beurre et du fromage canadiens qu'on pouvait encore revendre à Montreal à meilleur marché que l'approvisionnement local?

La rage de l'exportation avait appauvri le marché national à tel point que nous en étions réduits à importer à grands frais nos propres produits que nous avions tout d'abord cru avantageux d'exporter.

Il y a trente ans, les Etats-Unis produisaient 455,000,000 de minots de blé, et ils en exportaient 150,000,000 de minots.

A cette époque, qui aurait pu prédire que de pays exportateur, ils deviendrait pays importateur de blé? Ce phenomène est bien près de se produire, cependant.

Que l'agriculteur canadien y pense un peu. Il se rappellera peut-être l'époque assez rapprochée où les prix du marché canadien étaient plus élevés que les prix d'exportation.

TRIBUNE LIBRE

LE DRAPEAU NATIONAL

M. le Rédacteur,

Un peu d'espace libre dans vos colonnes, s'il vous plaît, afin de fournir à l'un de vos fidèles abonnés l'occasion de se prononcer publiquement sur un sujet de la plus grande conséquence.

On nous a inventé, il y a quelque temps déjà, une manière de drapeau nouveau que ses auteurs, sans mission ni mandat, ont tout de suite arboré, en disant: Ceci est l'étendard national des Canadiens-français.

A cette apparition, d'aucuns ont baissé la tête. Plusieurs se sont contentés d'un haussement d'épaules.

Bref, les uns ont acclamé, les autres ont réclamé; d'autres n'ont encore rien dit.

La discordance des avis a naturellement fait naître une vive dispute; dispute de mots plus ou moins sonores.

La controverse se poursuit toujours et n'est pas près de s'éteindre.

La chose intéressant au plus haut degré tous les Canadiens, y compris les Canadiens-français, tous devraient être appelés, il me semble, à signifier leur intention en cette matière, puisque nous avons tous voix au chapitre.

Voici donc la mienne.

Un ami me posait un jour la question suivante: Y a-t-il réellement un drapeau national pour les Canadiens-français et pour eux tout seuls.

Telle n'est pas la vraie question à résoudre en premier lieu, selon ma très humble mais très ferme opinion.

La vraie, la seule question à poser ne peut être que celle-ci:

Y a-t-il un drapeau spécial du Canada? Oui ou non?

La réponse, pourvu qu'elle soit dans la note juste, apportera la solution recherchée quant au drapeau des Canadiens-français.

Si le Canada n'a pas encore, à proprement parler, son drapeau particulier, son signe distinctif, il faut en inférer que le peuple du Canada n'en a pas, non plus, y compris le groupe des Franco-Canadiens, le tout étant plus grand que l'une quelconque de ses parties.

Mais, si, d'un autre côté, l'on veut bien me répondre qu'il y a vraiment un drapeau du Canada et pour le Canada en particulier, je retorque, sans hésiter, que ce drapeau, cet étendard national s'impose non seulement à une famille, à un clan, à une faction, à un parti ou à un groupe de Canadiens, mais à tous les Canadiens également, indistinctement. Pas plus aux uns qu'aux autres, mais au même titre pour les uns comme pour les autres, y compris les Canadiens-français.

En parlant ainsi, j'affirme, il me semble, un principe indiscutable, un principe absolu que les différences d'origine ou de religion n'affectent en rien.

Il ne peut, il ne saurait y avoir qu'un seul et même drapeau national pour les Canadiens de toute origine, de toute langue, de toute religion. Je m'en tiens là. Mon patriotisme ne va pas au-delà, ni en deça.

Je me révolte à l'idée d'un drapeau pour un groupe et d'un drapeau pour un ou plusieurs autres groupes de mes compatriotes.

Mais qu'est-ce qu'un *compatriote*, me demandera-ton *peut-être*? Eh! quoi de plus facile à définir? Le mot compatriote ne sert-il pas à désigner les citoyens d'une *même patrie*?

Or, le Canada étant la patrie commune de quelques millions de citoyens, cela *ipso facto* les rend tous compatriotes entre eux, d'où qu'ils viennent.

Qui osera nier formellement une vérité aussi simplement élémentaire?

Mais, c'est la nier que de venir me proposer, en ma qualité de Canadien-français, un drapeau différent de celui de mes concitoyens d'une autre origine. Cela revient à me dire contradictoirement que je ne suis pas le compatriote de mes compatriotes.

Canadien-français, certes, je le suis de la tête aux pieds, et je suis bien fier de l'être; mais, tout de même, je suis Canadien d'abord et avant tout. Et je ne souffrirai jamais qu'on m'impose un symbole qui ait une autre signification.

Nul au monde n'a le pouvoir de me l'imposer, non plus, à moins d'avoir juridiction pour me frapper d'ostracisme dans mon pays même, pour décréter qu'un Canadien-français doit être regardé comme un étranger dans sa propre patrie.

Il y aurait aujourd'hui rébellion générale, chez les Canadiens-français contre tout gouvernement qui entreprendrait de les traiter en étrangers dans le Canada, dans leur pays natal. Mais que leur adviendra-t-il un jour, plus tard, si eux-mêmes, les premiers, prennent grand soin de bien s'affirmer comme étrangers, aux yeux de tous, en arborant, comme leur étendard national, un drapeau distinct de celui du Canada?

On pourra avec raison leur dire: Tu l'as voulu, George Dandin.

Ne me parlez pas d'une nation dans la nation, d'un Etat dans l'Etat.

Rendons à César ce qui appartient à César.

UN CANADIEN-FRANÇAIS.

BONNYVILLE.

M. l'abbé Bonny revient enchanté de son long voyage dont les résultats ont été très appréciables. Partout, il a été l'objet de nombreuses et sympathiques démonstrations là surtout où il compte le plus d'amis; en toutes les paroisses il a constaté la bonne volonté et les convictions patriotiques et religieuses de l'âme canadienne de nos vieilles provinces. Un certain nombre de familles ont voulu venir avec lui malgré la saison avancée. Toutes se sont placées dans les villes de l'Alberta pour y passer l'hiver; au printemps l'immigration sera très forte.

Le Rév. Père Bonny a un très grand désir de retourner au Bas-Canada, il y est même décidé depuis longtemps.

Madame, O Martel est également revenue de la Prov. de Québec où elle a visité sa famille après avoir assisté aux fêtes du Congrès Eucharistique.

Végreville à St. Paul

MM. Sigler et Richardson, propriétaires de l'écurie "Vegreville Livery, Feed & Sales" désirent annoncer au public que la voiture de poste de Végreville à St. Paul des Métis part de Végreville chaque mardi, jeudi et samedi à 8 heures du matin, et arrive à St. Paul des Métis le même jour à 6 heures du soir.



Résumé des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan où l'Alberta.

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une entrée de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la soeur du demandeur.

Devoirs.—Au moins un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans.

Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 acres possédée et occupée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa soeur.

En certains districts un homesteader peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat en est de $3.00 l'acre et les devoirs sont les suivants: résidence sur l'un ou l'autre homestead de six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'entrée du homestead, et culture sur le homestead de préemption de 50 acres

Un homesteader qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes: Prix $3.00 l'acre. Devoirs: Résidence de six mois chaque année pendant 3 ans; culture de 50 acres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

CHARBON.—Le droit d'exploitation d'une mine de charbon peut être obtenu pour un terme de vingt et un ans, renouvelable, à raison d'un paiement annuel de $1.00 par acre; en aucun cas une surface de plus de 2560 acres pouvant être louée à un même individu ou à une compagnie. Un droit royal de 5 cents par tonne sera perçu sur tout charbon vendable extrait d'une mine.

W. W. CORY.

Député ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

Avis de vente aux enchères publiques

Nous donnons avis que le Samedi 19ème jour de Novembre. à 2 heure de l'après-midi, on procèdera, aux écuries Richelieu, Edmonton, Alta., à la vente aux enchères publiques, sous l'autorité de l'ordonnance des tenanciers d'écuries de louage, d'un cheval bai clair, avec pattes de derrière blanches, marque blanche sur le museau et étoile blanche sur le front, poids approximatif 900 livres, marque S—I, propriétaire inconnu, ladite vente étant faite pour couvrir les frais d'entretien de ce cheval depuis le 2 septembre 1910, frais se montant à $40.00.

JOSEPH POMERLEAU,

2. S. 3. N. vendeur.

A VENDRE, un engin à gazoline de 6 H.P., marque Gade, refroidisseur à air, scie et courroie. Etat neuf. S'adresser pour les conditions au coin de la Troisième rue et de l'avenue Athabasca, à la scour à bois.

LES AEROPLANES EN MER.

Paris, 8. — La France est la première nation qui fera construire un navire spécial destiné à recevoir des aéroplanes et aménagé de telle manière que le lancement de ces nouveaux engins de guerre, soit une chose facile par temps calme.

Le pont principal sera muni à l'avant et à l'arrière de plate-formes sur lesquelles l'aéroplane pourra rouler et s'élever ensuite dans les airs.

Il y a quelque temps, l'attaché naval américain à Paris s'était déclaré en faveur d'une installation spéciale pour aéroplanes à bord des navires de guerre, mais tout récemment il avait modifié son opinion qui est conforme à celle du gouvernement français.

Ce navire servira d'arsenal pour aéroplanes; en outre il sera muni des appareils et outils nécessaires pour effectuer les réparations des machines volantes.

L'utilité des services des aéroplanes pour les opérations navales est incontestable; ces nouvelles machines, grâce à leurs moyens d'action, peuvent renseigner dans un laps de temps relativement court le commandant d'une escadre de la valeur et de l'importance d'une escadre ennemie.

En temps de guerre, il est incontestable que l'aéroplane sera un précieux auxiliaire pour les commandants d'escadre.

Ville d'Edmonton

Liste des électeurs pour 1911.

Avis public est par les présentes donné que la liste des électeurs de la ville d'Edmonton a été compilée et imprimée et que des exemplaires de ladite ont été affichés aux endroits suivants:

Hôtel de ville, Bureau de poste, Bureaux de la Cie Inglewood Lumber rue Park, Salle d'attente des tramways, Vingt-et-Unième rue, [illegible] rue et avenue Alberta, Magasin [illegible] 1112 avenue Jasper ouest, Magasin Chas. Hall, coin de la Septième rue et de l'avenue Jasper, Magasin [illegible] Mercantile, coin de la Quatrième rue et de l'avenue Jasper, Magasin [illegible] & Moore, 50 avenue Jasper Est, Quincaillerie Ross Bros, 341 avenue [illegible] Est, W. D. Jones & Son, 805 Première rue, Magasin Edmond Liemen, 41 avenue Saskatchewan (Ross Flats), Magasin F. W. Speer & Co., 200 avenue [illegible] chard (Fraser Flats), Magasin North End, Boulevard Norwood, Droguerie Armstrong, 437 avenue Namayo, Magasin Speer, 875 Quatrième rue, Magasin Noble, 1036 Troisième rue, Magasin Lovatt Bros., 1019 avenue Jasper Est.

La liste des électeurs pour l'année courante prévoit 4 divisions électorales avec un bureau et une annexe dans chaque, soit 8 bureaux de vote en tout. La division électorale No. 1 comprend la partie située à l'ouest de la Neuvième rue. La division No. 2, la partie située entre la Première et la Neuvième rue et le lot de rivière No. 4. La division No. 3 la partie située à l'est de la Première rue et au sud de la rue Clark sauf le lot de rivière No. 4. La division No. 4, la partie située à l'est de la Première rue et au nord de la rue Clark.

Toutes réclamations devront être présentées à l'évaluateur avant midi le 15 novembre 1910.

Les commissaires de la ville siègeront en cour de révision pour la révision de la liste des électeurs le mardi 15ème jour de novembre 1910 à 8 h. du soir. Les formules de réclamations peuvent être vues sur la deuxième page de la liste des électeurs et des blancs de réclamations peuvent être obtenus à ce bureau.

D. M. McMILLAN,
Evaluateur de la ville.

Edmonton, 5 novembre 1910.

CONTRAT DE MALLE

Des soumissions cachetées, adressées au Maitre de Poste Général, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le **vendredi 2 décembre 1910** pour le transport des malles de sa Majesté, selon un contrat proposé de quatre ans, trois fois par semaine dans chaque sens, entre le Lac Ste-Anne et Wabamun.

Ce service commencera au bon plaisir du Maitre de Poste Général.

Des avis imprimés contenant de plus amples informations, quant au contrat proposé, peuvent être vus et des formes de soumission obtenues aux bureaux de poste du Lac Ste-Anne et de Wabamun et au bureau de l'inspecteur des Bureaux de Poste.

Bureau de l'inspecteur des Bureaux de poste

A. W. CAIRNS
Inspecteur des Bureaux de poste

EDMONTON, ALTA., 21 octobre 1910.